



Le développement durable et l'industrie des métaux non ferreux et des substances minérales

Les travaux de notre assemblée annuelle du 18 octobre ont été consacrés au thème du développement durable, dont le concept est apparu il y a une quinzaine d'années. En 1987, Mme Gro Harlem Brundtland le définissait ainsi dans un rapport pour les Nations-Unies : "Assurer le développement durable, c'est agir de manière à satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre les possibilités des générations futures de satisfaire les leurs". La Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement de Rio retenait le concept de développement durable en 1992 comme l'un des objectifs principaux pour assurer l'avenir de nos sociétés. Le choix du "développement durable" comme objectif international est considéré par beaucoup comme un événement historique : l'homme a pris conscience que le champ d'action qui lui a été donné, notre Terre, était de dimension finie et que ce cadre souffre déjà beaucoup de ses multiples – et parfois inconsidérés – agissements.

Les producteurs de substances minérales, la mine comme la métallurgie des métaux non ferreux, ressentent une indiscutable légitimité dans cette approche qui leur est familière depuis longtemps. L'utilité économique et sociale, au sens large de ces deux termes, des produits qu'ils fabriquent et qui sont utilisés dans les différents domaines de l'activité humaine, tout comme le recyclage des matières qui permet l'économie des ressources naturelles, sont depuis toujours des traits constants de l'activité de nos industries.

Les substances minérales et les métaux ont accompagné durablement les développements de l'humanité, les noms de certains d'entre eux n'ont-ils pas été donnés à ses grandes étapes : l'âge du bronze, l'âge du fer ? Ils ont su se rendre indispensables tout au long de l'histoire des différentes civilisations, y compris bien sûr dans leur développement moderne. Mais se satisfaire de tout cela serait se tourner vers le passé.

Il apparaît indispensable aujourd'hui de se poser la question des conditions dans lesquelles nos industries devront agir pour leur faire jouer plus que jamais, grâce à leur vitalité, un rôle majeur dans un développement économique et social appuyé sur de nouveaux principes ♦

Jean CHOUVEL

Président de la Fédération



Pour un développement durable



En ouverture de la table-ronde, **Bertrand de L'ÉPINOIS**, directeur adjoint des Matières Premières et des Hydrocarbures au Secrétariat d'Etat à l'Industrie, constate qu'au fur et à mesure de leur extraction, les réserves minérales sont reconstituées par la prospection qui l'accompagne ; le nombre d'années de production qu'elles assurent reste constant, dans une fourchette de 20 à 30 ans. Par ailleurs, les réserves prouvées se limitent aux gisements riches sans prendre en compte ceux à plus faible teneur. Si l'approvisionnement de la France et de l'Europe dépend des importations qui pour certaines matières proviennent d'un petit nombre de pays, il ne faut pas aussi oublier un gisement qui ne s'épuise pas mais s'accroît : celui issu de la récupération et du recyclage.

M. de L'ÉPINOIS aborde ensuite le cas des pays en développement dont deux sur trois dépendent d'un nombre restreint de matières premières pour une grande partie de leurs exportations. L'investissement minier est un moyen privilégié de développement économique et d'aménagement du territoire, mais sa durée de vie est limitée : il convient donc de s'interroger suffisamment tôt sur "l'après mine". En ce qui concerne les impacts spécifiques de l'industrie extractive sur l'environnement et sur la qualité de vie des générations futures, il rappelle que les techniques de production et de réhabilitation ont beaucoup progressé : remise en état et remodelage des paysages sont prévus dès l'ouverture de l'exploitation. La sensibilité aux

évolutions du milieu naturel et la compétition pour l'utilisation de l'espace ont aussi considérablement crû, dans les pays à forte densité démographique (Europe), comme dans les grands pays miniers (Canada, Australie) où les exigences de certaines parties de la population peuvent freiner l'accès aux réserves géologiques.



Sylvie FAUCHEUX, Professeur à l'Université de Versailles Saint Quentin en-Yvelines, Directrice du Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement (C3ED) intervenant sur le thème de la compatibilité entre économie et environnement rappelle que plusieurs secteurs industriels ont connu des stimulations technologiques induites par l'émergence de nouveaux problèmes environnementaux : l'industrie chimique avec le rôle des CFC dans la destruction de la couche d'ozone ou l'industrie automobile avec les pots catalytiques. La dimension environnementale contribue ainsi à déterminer les technologies viables à long terme et donc les positions concurrentielles des firmes et des Etats. Certains parlent de stratégie "gagnant-gagnant" pour insister sur la compatibilité et même la stimulation existant entre politique environnementale et compétitivité. De plus en plus de firmes, notamment multinationales, passent d'une conception hostile à l'égard de la politique environnementale à une vision plus positive où celle-ci apparaît comme une opportunité straté-

gique et un avantage concurrentiel ; le "capital naturel" devient un facteur de production à part entière. Des stratégies environnementales bien formulées peuvent conduire à une meilleure qualité, des coûts réduits, une amélioration de l'image environnementale, voire l'ouverture de nouveaux marchés.

A la question "comment l'économie peut-elle croître sans une augmentation proportionnelle de la consommation d'énergie, de matières premières et de pollution ?" Mme FAUCHEUX répond que les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont devenues des moteurs importants de la croissance et qu'elles contribueront au remplacement de certains biens physiques par des services.

Elle insiste enfin sur le nouveau partenariat qui devrait s'instaurer entre les entreprises, les institutions nationales ou internationales et la demande sociale dans le choix et la diffusion des technologies liées à des enjeux environnementaux.

Thierry BERTHOUD de la Direction des Affaires internationales et des Relations institutionnelles de Pechiney

évoque à son tour le développement durable devenu un élément qui structure, dans le débat public, l'action des entreprises. Pour Pechiney, la prise en compte de la dimension économique et sociale dans les questions environnementales représente une véritable avancée. Reflétant les exigences renouvelées, croissantes et plus complexes de notre époque, le développement durable est une approche qui, sans être toujours explicitée, se retrouve dans les actions d'une entreprise comme Pechiney. C'est le cas par



exemple de l'engagement pris avec les autres producteurs d'aluminium primaire européens dans le programme "l'aluminium pour les générations futures" lancé en 1997 et qui met l'accent sur le dialogue entre décideurs politiques, ONG, organisations de consommateurs, public... sur les thèmes des économies d'énergie, du recyclage, du changement climatique, de la recherche ou encore des marchés d'avenir. Pechiney s'est aussi engagé à réduire de manière très significative ses émissions de gaz à effet de serre : 15% d'ici 2012. Il faut investir au moment et à l'endroit où l'efficacité environnementale maximum sera atteinte, en assurant simultanément la santé de la planète et celle de l'entreprise.



Bruno COSTES, Délégué à l'Environnement et à la Sécurité, sous-directeur à la Direction de la Stratégie-PSA Peugeot-Citroën, rappelle que la qualité de l'air s'améliore depuis quelques années, grâce à la réduction d'émissions de plusieurs polluants (plomb, SO₂) et se maintient pour d'autres (PM₁₀ et NO_x). Les constructeurs d'automobiles ont participé à ces progrès en abaissant les niveaux d'émissions des véhicules. Les innovations développées (motorisation à injection directe essence et diesel, énergies alternatives, carburants plus propres) permettront d'ici 2020 de

diviser par 5 les émissions de polluants du secteur transport par rapport à 1995.

En matière de CO₂, les constructeurs européens se sont engagés à abaisser la moyenne des émissions unitaires des véhicules neufs à 140 g de CO₂/km en 2008 (174 g/km en 1999) et il est prévu de stabiliser les émissions liées au transport en 2005, malgré l'accroissement de la mobilité de la population européenne. Ces progrès seraient encore plus bénéfiques si le parc automobile français se renouvelait rapidement (plus de 60% des véhicules ne sont pas équipés de pot catalytique). Evoquant le partenariat entre PSA et Pechiney pour le développement de l'usage de l'aluminium, facteur d'allègement, M. COSTES souligne que l'objectif est de commercialiser des véhicules propres et économiquement accessibles.

suite ◆◆◆

LES POINTS FORTS DE L'INTERVENTION DE
ANNE LAUVERGEON, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COGEMA

Le nucléaire, élément du développement durable

"L'énergie nucléaire est un élément important de la lutte contre l'effet de serre et plus globalement du développement durable", rappelle Anne Lauvergeon. Sur le plan écologique, le nucléaire ne participe que très peu à l'émission de CO₂, de SO₂ et de NO_x. Le parc électronucléaire français permet à lui seul d'éviter un rejet annuel de CO₂ équivalent à trois fois les émissions de l'ensemble du parc automobile. Quant aux déchets du nucléaire produits depuis 50 ans, ils ne représentent qu'une part infime des déchets industriels et tiendraient dans une piscine olympique.

Sur le plan économique, le nucléaire a permis de porter à près de 50% le taux national d'indépendance énergétique (20,6% en 1974). Si la disponibilité et la répartition de l'uranium sur terre lui confèrent une sécurité d'accès à long terme, l'industrie du nucléaire doit faire face à une opposition importante de l'opinion publique. L'Allemagne s'achemine vers un abandon du nucléaire, sans pour autant prévoir de solutions alternatives, si ce n'est des centrales

de lignite chargé en soufre et polluantes. Aujourd'hui, 56 réacteurs sont en construction dans le monde, dont 27 en Asie. L'électronucléaire est une technologie encore jeune qui doit relever un défi majeur : satisfaire le besoin légitime d'information et de transparence du public.

"Cogema entend être irréprochable sur la sûreté, la protection radiologique des travailleurs, la propreté des installations et assume son devoir d'entreprise citoyenne, assurant une mission de service public et rendant aussi des comptes à ceux qui s'interrogent".

Développement durable et secteur minier

Pendant 50 ans Cogema a accumulé une large expérience de l'exploration jusqu'à la restauration après fermeture. Les trois objectifs du développement durable sont pris en compte. Le premier est de préserver les ressources naturelles pour ne pas compromettre les choix de production et de consommation des générations futures. Le deuxième vise à minimiser les risques pour l'environnement : études d'im-

pact, optimisation des procédés d'extraction et de traitement, systèmes de management environnementaux, réaménagement des sites en fin d'exploitation... Enfin il faut satisfaire les besoins de sécurité et d'emploi et minimiser les bouleversements dans les communautés

locales dus à l'exploitation : par exemple au Canada, grâce à une politique de formation en matière de sécurité, aucun accident n'a eu lieu depuis trois ans ; au Niger, des dispensaires et hôpitaux se sont ouverts ; de la même façon, une préférence a été donnée à l'emploi de personnels locaux sur l'ensemble des sites (ainsi 99% au Niger et 98% au Canada). En conclusion, Mme Lauvergeon rappelle que l'industrie nucléaire est engagée dans un long processus d'adaptation et de baisse de coûts... mais sa faible acceptation par le public reste le principal handicap de son développement. ◆





Michel SINDZINGRE, vice-Président du Conseil de Surveillance d'IMERYS, évoque l'importance économique des minéraux industriels. Certains sont très connus (argiles, silice, talc, carbonate de calcium, kaolin, gypse, feldspaths...), d'autres moins (micas, andalousite, attapulgitte...), et tous sont indispensables à de nombreuses industries comme celles du bâtiment (verre, ciment, plastique, briques, tuiles), de la métallurgie (produits réfractaires), des matières plastiques, du papier (carbonate de calcium, kaolin, talc), de l'agriculture, du traitement des effluents... Le développement durable de cette industrie suppose que les parties concernées trouvent les compromis adéquats, en permettant aux entreprises de pouvoir continuer d'accéder aux ressources naturelles, tout en veillant à respecter les aspirations compréhensibles de leur personnel, les souhaits des populations, des élus et de l'administration.



Il n'est guère concevable dans le contexte économique actuel d'importer massivement les minéraux dont notre industrie a besoin, ce qui fragiliserait la sécurité d'approvisionnement et ajouterait aux nuisances d'exploitation, certes plus lointaines, celles liées aux transports de pondéreux sur de longues distances.



Eric AVRIL, Secrétaire Général de l'association Force Ouvrière des Consommateurs, considère que la base du développement reste la croissance économique.

Au cours de ses interventions il observe les conflits d'intérêt qui

que "les approches fiscale ou strictement réglementaire qui sont souvent privilégiées dans notre pays oublient la complexité et la dynamique de la vie économique et ne correspondent pas à la vision moderne des équilibres entre les trois piliers, économique, environnemental et social qui fondent le concept de développement durable. C'est avec des outils flexibles fondés sur le marché et s'appuyant sur des initiatives volontaires, des codes de conduite ou de l'autorégulation que l'on pourra construire le développement qu'attendent légitimement de nous les générations futures". M. RODIER a conclu en engageant les responsables de l'industrie des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux à faire preuve d'initiative et de conviction pour amener les partenaires dans le débat public à concevoir ensemble des approches qui soient réellement celles d'un développement durable ♦

LES POINTS FORTS DE L'INTERVENTION DE

JEAN-PIERRE RODIER

PRÉSIDENT DE PECHINEY

Lors du déjeuner, Jean-Pierre RODIER a souligné dans son intervention que l'objectif prioritaire de l'entreprise était la performance économique. Il a ensuite annoncé l'engagement de Pechiney à réduire de 15% ses émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2012 par rapport à leur niveau 1990, dans le cadre d'un nouveau partenariat pour l'action en faveur du climat. Rassemblant, aux côtés de l'organisation américaine "Environmental Defense", de grands groupes industriels comme Shell, BP, Du Pont, Alcan et d'autres, ce partenariat organise une action alliant ambitions environnementale et économique par l'usage des crédits d'émission. Ainsi, les réductions des entreprises rassemblées devraient atteindre 80 millions de tonnes de CO2 par an à l'horizon 2010-2012.

Faisant référence à la situation française, M. RODIER a estimé

